

BULLETIN INFORMATIONS MUNICIPALES

#04

# Le Pouligven



mag'



**Fête bretonne**

les 24-25-26 juillet 2009

ÉTÉ 2009



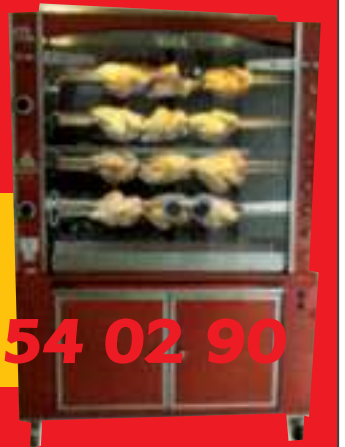
## BOUCHERIE - CHARCUTERIE



Depuis 1995

Jérôme Boulland - TÉL. 02 40 62 29 21  
13 rue du Général Leclerc - 44510 LE POULIGUEN

## RÔTISSERIE TRAITEUR



TÉL. 02 28 54 02 90

s.boulland@orange.fr



## Audu Audition

Sébastien Audu  
Oriane Bellanger



Audioprothésistes - Diplômés d'État

SPÉCIALISTE DE L'AIDE AUDITIVE ADULTES - ENFANTS

12 rue de la Providence

Le Pouliguen - Tél. 02 51 10 22 67

La Baule Tél. 02 40 60 10 09 - Herbignac Tél. 02 40 61 80 70

Conseils - Devis - Essais gratuits (appareils ou accessoires)

## l'Aparté

Création culinaire

CHIFFRE CLÉMENT  
À DOMICILE

Votre traiteur sur-mesure  
sur place ou à emporter

Cours de cuisine  
Épicerie fine - Cave à vins

Sabrina et Guillaume PASQUIOU - 4 rue Maupertuis  
44510 LE POULIGUEN - Tél. 02 40 42 31 97 - 06 84 55 22 19  
laparte-creat@orange.fr

## A.S.M

Atlantique Service Maçonnerie

TOUS TRAVAUX  
DE MAÇONNERIE  
CARRELAGE  
NEUF ET RÉNOVATION

2 rue de la Minoterie - 44510 Le Pouliguen

Tél./Fax 02 40 24 09 23

M. Sébastien USELLI

06 61 18 66 71

<b>ART.DÉCO DESIGN</b> CHRISTELLE CHIFFRE ARTISAN D'ARTS DÉCORATIFS 06 70 58 04 11	Enduits à la chaux Stucs ferrés à l'italienne Tous travaux de peinture 44510 Le Pouliguen art.decodesign@orange.fr	
--	--	--

## LEPRETRE SPORTWEAR

GANT U.S.A.



MCGREGOR



13 rue de l'Église - LE POULIGUEN - 02 40 42 31 70

Bar Lounge et petite restauration

## LE TONNEAU

Musée à vins français étrangers  
cuvées originales  
Privatisation possible  
Exposition de tableaux

11 rue du Centre - LE POULIGUEN

02 40 15 15 15

	Be-Beach Transats sur la plage
Votre bar-restaurant de plage	
14 rue de la Plage - 44510 Le Pouliguen Tél. 02 40 62 26 47	



## Sommaire

> <b>Office de Tourisme</b> .....	2
• Lieu d'accueil	
• Aux origines de l'Office de Tourisme	
> <b>Entre nous / Travaux</b> .....	4
• Lutte contre l'incivilité	
• Lutte contre les pesticides	
• Plan de circulation	
> <b>Urbanisme</b> .....	6
• Environnement	
• OPAH de Cap Atlantique	
> <b>Social</b> .....	8
• Le CCAS	
• Bilan Handicap	
> <b>Infos diverses</b> .....	10
• Commémorations	
> <b>Vie municipale</b> .....	11
• Réunions de quartiers	
> <b>Finances</b> .....	12
• Compte administratif 2008	
> <b>Jumelage</b> .....	12
• 9 <sup>e</sup> Fête de la bière	
> <b>Culture</b> .....	13
• L'Art au gré des chapelles	
• Saveurs d'octobre	
• Feu d'artifice	
• Le nouveau site internet	
> <b>Sports</b> .....	14
• Animation sportive départementale	
• Marathon	
• Amicale bouliste pouliguennaise	
> <b>Mot de l'opposition</b> .....	15
> <b>État civil</b> .....	16
• Opération muguet	

## Édito



Chères Pouliguennaises,  
chers Pouliguennais,



**La vie politique française est ponctuée d'échéances électorales régulières. Les élections européennes font partie de celles-là ; elles ont enregistré un fort taux d'abstention.**

Il y avait pourtant vingt possibilités de choix de vote. L'abstention peut-être considérée comme un manque de civisme.

Ce manque de civisme, on le retrouve malheureusement dans la vie quotidienne, dans la rue, parfois dans les écoles ou ailleurs. Ce n'est pas un phénomène nouveau. « Les Nations manquent aujourd'hui de civisme » disait déjà Jean-Jacques Rousseau.

Il faut pour vivre en société, respecter certaines règles, car, sans règle, c'est l'anarchie.

Les Français se passionnent pour le football, le tennis, le rugby... Dans tous les sports, il y a des règles, des arbitres, des sanctions, des victoires, des défaites.

Notre pays est une équipe qui a de gros défis à affronter.

**Avec le vote, vous choisissez les élus qui vous représentent ; soyez attentifs aux règlements et vous participerez ainsi au succès collectif.**

Nous avons rajeuni notre office du tourisme, vitrine de notre ville, qui aide nos visiteurs à découvrir *Le Pouliguen* et ses environs.

Dans le cadre du développement durable, nous avons décidé de réaliser un bilan carbone de nos équipements.

Les réunions de quartier ont débuté, celle des résidents secondaires aura lieu le lundi 3 août 2009. Vos suggestions nous permettent d'améliorer notre cité.

La saison estivale s'annonce riche d'événements comme à l'habitude, grâce à l'ensemble de nos associations, de nos bénévoles et des différents services municipaux qui participent activement à la réalisation de toutes les manifestations qui vous sont proposées.

**Je vous souhaite, ainsi que le conseil municipal, un très agréable été à tous.**

Yves LAINÉ, Maire du Pouliguen

## Fête bretonne au Pouliguen

### • Vendredi 24 juillet :

« Fête au village » - quartier de l'église : initiation à la danse bretonne et Fest-Noz - grillades - crêpes - galettes...

### • Samedi 25 juillet :

Exposition artisanale sur le port

**10 h** : défilé en ville des cercles et bagadou (400 participants)

**14 h 30** : présentation des groupes sur le podium du port

**21 h** : Fest-Noz sur le port

### • Dimanche 26 juillet :

**10 h 30** : Messe de la Sainte-Anne en plein air sur le port

### Renseignements :

Office du Tourisme - **02 40 42 31 05**

Association « Fête Bretonne - Ar Poulligwen »

**02 51 73 48 89 / 06 64 19 25 33**

Directeur de la publication : Yves LAINÉ

Rédacteur en chef : Brigitte LAMARTHE

Photos : mairie du Pouliguen et Jean-Pierre Husson

Mairie - 17 rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen

Tél. 02 40 15 08 00 - Site : [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)

(Site officiel de la ville du Pouliguen)

Mail : [mairie@mairie-lepouliguen.fr](mailto:mairie@mairie-lepouliguen.fr)

N°3 - Dépôt légal avril 2009 - Tirage : 7 000 ex.

Régie publicitaire : Groupe Éditions Municipales de France

02 51 84 27 00



Office de Tourisme



## Lieu d'Accueil



**L'office du Tourisme est un lieu important d'accueil et d'information au public.**

Il assure entre autre la promotion touristique de la ville du Pouliguen.

Construit en 1979, l'Office du Tourisme méritait une attention particulière. Ainsi, une analyse de la fonctionnalité du local a montré que la modification de l'espace apporterait une circulation plus aisée et améliorerait le confort des usagers.

La municipalité a souhaité compléter le projet d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées, projet initié fin 2007 par une opération de réhabilitation et d'agrandissement.

La conception initiale du bâtiment et des débords de toit a permis l'agrandissement avec un seul complément de plancher et une large baie vitrée.

### Vitrine

auprès de nos visiteurs, occasionnels ou réguliers, touristes ou résidents.

### > Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- mise en place d'une nouvelle façade vitrée équipée sur la travée d'entrée d'une porte coulissante automatique manœuvrée par détecteur de présence ;
- réalisation d'une large baie dans un mur décoratif en pierres qui permet une communication supplémentaire entre les deux salles de l'Office du Tourisme ;
- réalisation d'un nouveau revêtement de sol carrelé ;
- remplacement du faux plafond ;
- modifications de l'installation d'électricité.

### > Travaux confiés au personnel communal

- fabrication d'une nouvelle banque d'accueil désormais conforme aux normes d'accès des personnes handicapées ;
- aménagements extérieurs et rampes d'accès permettant de rejoindre l'entrée du bâtiment.

Coût de l'opération  
**68 400 €**  
TTC.

Le bâtiment a gagné en fonctionnalité grâce à cette extension (6 m<sup>2</sup>) et à la suppression du sas d'entrée et à une nouvelle ouverture.

Les travaux se sont déroulés du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 2 avril 2009.

Jean-Yves ESNAULT  
Adjoint aux Travaux et à la Sécurité

# Aux origines de l'Office de Tourisme

Archives municipales  
du Pouliguen D4



Le contrat qui précisait en outre la rémunération des ventes et l'obligation de ne pas faire de la concurrence, fut renouvelé en 1907.

*M. Boulo s'engage à laisser apposer sur la devanture de son agence et dans l'intérieur telles affiches, pancartes, panonceaux, tables, cadres, etc. que la Société Guérandaise jugera nécessaire...*

Quelques lettres de Marcel Chevallier renseignent sur les conditions dans lesquelles des brochures doivent être demandées, en France et à l'étranger. Le 16 janvier 1912, Marcel Chevallier répond à l'inquiétude de Joseph Boulo relative à la destruction de l'ancienne église : *«Je vous avouerai que si réellement celle du Pouliguen avait quelque valeur artistique, j'aurais fait de nombreux efforts et des tentatives au ministère des Beaux-arts pour en empêcher la démolition. Je comprends fort le regret des amis du Pouliguen de voir disparaître les vestiges du vieux Pouliguen mais, je vous assure, la vieille église n'a aucun intérêt historique ou archéologique, c'est pourquoi je n'ai pas bougé. Croyez-moi, je ne suis pas un vandale et toute œuvre d'art, même une église, doit être à mon avis conservée.»*

Le guide album pour 1906 édité par la Société Guérandaise mentionne en première page que le premier syndicat d'initiative de l'ouest s'honore, entre autres, de la subvention de la ville du Pouliguen. Or, dans sa lettre du 16 janvier, Marcel Chevallier signale que l'assemblée générale se tiendra au Croisic, notamment parce que *«le Pouliguen nous a refusé la subvention pour la donner au syndicat de Saint-Nazaire... donc aucune raison de faire plaisir au conseil municipal du Pouliguen.»*

Jusqu'à-là, les relations entre Joseph Boulo et la Société Guérandaise paraissaient des plus paisibles, mais un différend surgit en cette année 1912. L'occasion en est donnée par le déménagement de la famille Boulo qui va désormais habiter et transférer l'agence au 6 de la rue du pont, en des locaux plus spacieux. Il est probable que, se basant sur le pouvoir discrétionnaire qui lui était conféré par l'acte initial, le représentant de la Société Guérandaise entendait organiser à sa guise la répartition des panonceaux qui faisait la part belle à la Société Guérandaise (cf photographie) et que Joseph Boulo et son épouse née Raymonde Dequillbec (1874-1965) souhaitaient une place plus importante à l'enseigne de l'agence. En tout cas, Marcel Chevallier se révèle très directif : *«Il faudra absolument que dans votre nouveau local notre drapeau puisse flotter et être vu comme dans l'ancien. De même il faudra une grande, très grande enseigne, au moins aussi grande que l'ancienne»*. Il promet l'aide financière de la société, mais insiste : *«Soyez donc assez aimable pour ne rien faire avant de m'avoir vu»*.

La controverse dura quelques mois, mais il faut croire qu'un arrangement a été trouvé puisqu'un nouveau contrat a été passé entre Joseph Boulo et la Société Guérandaise. Un paragraphe assez long a trait justement aux points en litige. Cet acte, daté du 1<sup>er</sup> octobre 1913, était établi pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1914. Trois ans plus tard la Grande Guerre avait fait naître d'autres préoccupations.

**Joseph Boulo était décédé lorsque fut créé, en 1929, le syndicat d'initiative, mais la tradition avait été conservée par la famille. Son fils aîné, André Boulo (1897-1965) participa à la réunion constitutive et fut élu trésorier, poste qu'il conserva jusqu'en 1962.**

Jacques Boulo

**Un mince dossier, conservé dans les archives de l'agence Boulo, permet de mieux connaître les débuts de ce qui allait devenir ultérieurement le syndicat d'initiative du Pouliguen puis l'office de tourisme.**

L'origine réside dans la Société Guérandaise, fondée en 1902, *«le premier syndicat d'initiative de l'Ouest»*. Courant 1906, cet organisme implanta une antenne dans les locaux de l'agence Boulo, fondée au début de la même année par Joseph Boulo (1868-1927) et sise alors dans l'immeuble occupé par la poste, 23 bis rue du Pont (rue Général Leclerc). Il est bien probable que Joseph Boulo, débutant dans le métier, ait voulu saisir l'occasion d'attirer chez lui le client, mais il est certain qu'il n'excluait pas l'intérêt général.

**De plus, la seule agence de la commune n'était-elle pas, pour la Société Guérandaise, le lien idéal pour proposer aux touristes la documentation qui leur était nécessaire pour optimiser leur séjour ?**

Les obligations réciproques des parties contractantes figurent dans un acte officiel, sur papier timbré, daté du 14 mai 1906 et signé par Joseph Boulo et Marcel Chevallier, secrétaire général de la Société Guérandaise.

*«M. Boulo se met à la disposition de la Société Guérandaise pour donner gratuitement aux touristes tous les renseignements concernant le pays de Guérande et cela de 8h30 à 11h30 et de 13h à 18h, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1906 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1906.*

*M. Boulo dans son agence met des chaises et une table sur laquelle seront étalées des brochures, cartes, confiées par la Société Guérandaise à la disposition des touristes.*

*M. Boulo s'engage à vendre, suivant les prix qui lui seront indiqués, toutes les brochures que la Société Guérandaise jugera bon de lui confier à cet effet.*



## Lutte contre l'incivilité

### > L'affaire de tous

Tout citoyen rêve d'une cité où il ferait bon vivre et où chacun, spontanément, respecterait son entourage, ses voisins, son environnement.

Or, dans nos villes, on constate parfois que le comportement de certains d'entre nous laisse fortement à désirer et nécessite le rappel de quelques notions de respect des droits et des devoirs de chacun.

Dépôts sauvages de sacs poubelles à proximité ou non des bennes de collecte, panneaux de signalisation endommagés voire saccagés, vols de plantations dans les espaces publics... sont autant d'incivilités qu'il est nécessaire de combattre et de dénoncer avec force. Incivilités de quelques-uns pour une nuisance du plus grand nombre, cela n'est pas admissible !

Certes, il est possible de trouver dans l'arsenal juridique et législatif des dispositifs pour y remédier. Ainsi au niveau communal, le règlement général de la Police qui organise la vie de nos concitoyens offre d'importants moyens d'actions.

**Mais plutôt que d'y avoir recours, nous préférons ici faire appel à la responsabilité de tous et au civisme de chacun.**

Il appartient en effet, à tous, d'adopter des attitudes responsables et respectueuses envers la communauté. Car il faut bien être conscient que ces incivilités ont également un coût financier à la charge de l'ensemble de la collectivité, donc de chacun d'entre nous.

**Par exemple, par des attitudes simples et peu contraignantes, pour une vie harmonieuse et respectueuse, réinventons donc pour notre cité, pour Le Pouliguen où il fait bon vivre, réinventons le bien vivre ensemble.**

*Brigitte Lamarthe  
Adjointe à la Communication  
et Vie associative*



## Lutte contre les pesticides

**Une époque révolue, celle où les espaces verts présentaient des pelouses tondues à ras, où aucune herbe ne dépassait des massifs ou du pavé des rues.**

On s'est enfin aperçu que l'utilisation massive des produits chimiques est néfaste à l'environnement. Notamment les pesticides se dispersent à travers les sols jusqu'aux nappes phréatiques ou bien se diluent dans les eaux pluviales des fossés, rejoignent les cours d'eau et parviennent à la mer.

La prise de conscience des 15 communes de Cap Atlantique a conduit la communauté d'agglomération à définir une charte adoptée par chacune des parties en vue de lutter contre la pollution des eaux, notamment en limitant l'usage des pesticides dans le traitement des espaces verts.

Désormais, l'utilisation des pesticides doit faire l'objet d'un bilan annuel. Déjà, l'an dernier, les services techniques du Pouliguen ont ramené à 16% du volume de 2005 la part de ces produits. Ce résultat a été obtenu grâce à une information méthodique de l'ensemble du personnel, au rassemblement des énergies et à la modification des méthodes de travail. C'est ainsi que le désherbage manuel reprend toute sa noblesse.

En 2008, les communes ont été appelées à arrêter un plan de désherbage comportant l'identification des zones à désherber, les zones sensibles aux pesticides (proximité de cours d'eau, de fossés, surfaces de sols drainés). Les surfaces drainées sont considérées à risques. Dans ce cas, il convient d'utiliser des méthodes alternatives de désherbage sans recourir aux produits chimiques.

### > Mais chacun d'entre nous a un rôle à jouer

**En effet, si Le Pouliguen possède 30 hectares de terrains, espaces et massifs plantés, la plus grande partie du territoire communal appartient aux particuliers. En vue d'une réelle prise de conscience publique, Cap Atlantique procède à une campagne de communication :**

- Sensibilisation des jardiniers amateurs sur les dangers des pesticides pour l'environnement et la santé, en utilisant la presse, les bulletins municipaux, des manifestations locales sur le jardinage, la diffusion de guides pratiques ;
- Explication des changements de pratiques communales et intercommunales ;
- Récompense des initiatives des particuliers.

**En définitive, pensons à l'eau qui après un long parcours, aboutit à notre alimentation.**

En conclusion, il convient d'avoir un autre regard sur les espaces verts, particulièrement, sur les mauvaises herbes. Apprenons à connaître cette végétation en lisant le guide pratique « Mauvaises herbes on vous aime ». Tolérez-les, même dans les rues. Si les jardiniers les ont épargnées, c'est qu'ils ont leurs raisons.

# Plan de circulation



Une première phase du nouveau plan de circulation a été mise en place dès l'été 2008 modifiant l'accès au port, offrant le double sens durant la période non estivale. La rue Maréchal Joffre, la rue Paul Lesage, la rue Lebon ont changé de sens.

Le plan de circulation idéal n'existe pas. Il faut s'accommoder de la configuration du territoire. L'objectif est de répondre aux difficultés propres à la population prenant en compte les déplacements à l'échelle communale et intercommunale.

La municipalité a proposé, après concertation, dans un esprit constructif quelques aménagements.

Pour aboutir à ces modifications, nous avons souhaité nourrir une réflexion « collective », prendre l'avis de diverses associations pour « avancer ensemble ».

Ainsi, avons-nous élaboré un calendrier de consultations décliné en deux temps :

## > Consultation des associations

Réunion le 12 février 2009 avec l'ASPEN, les Amis du Nau, l'Union des Commerçants du Pouliguen, DECOS et le Conseil des Sages. Les représentants de ces associations se sont penchés avec intérêt et positivité sur ce travail. Ils ont émis des avis parfois différents. Nous les en remercions vivement.

## > Consultation des habitants du Pouliguen du 6 au 24 avril 2009

110 personnes ont émis avis, points de vue et idées novatrices qui ont été étudiées avec le plus grand intérêt et nous les en remercions.

À l'issue de la phase de concertation, les modifications suivantes ont été réalisées :

- changement de sens de la rue Foch partie sud,
- changement de sens rue de Verdun,
- aménagement en double sens de la partie nord - de la rue de Verdun,
- changement de sens de la rue de la Marine.

Un bilan sera fait à l'automne pour apprécier l'intérêt de ces modifications.

Jean-Yves ESNAULT  
Adjoint aux Travaux et à la Sécurité



## Environnement

Lors du Conseil Municipal du 12 juin 2009, la commune du Pouliguen a décidé de réaliser un *bilan carbone* de toutes les activités et du patrimoine de la collectivité.



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) participe financièrement à cette étude.

**Les énergies fossiles** (pétrole, charbon, gaz...) sont les principales sources d'émission de gaz à effet de serre des activités humaines. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement climatique, phénomène néfaste pour notre développement et notre environnement...

Les GES générés directement ou indirectement par les activités de la collectivité et des acteurs de son territoire seront évalués et comptabilisés. Administration générale, établissements scolaires, logements, transports collectifs et individuels, espaces verts, voirie, équipements sportifs et culturels... tous ces services seront évalués en terme d'effet de serre.

### > Quel est l'intérêt de cette démarche et quels en sont les objectifs ?

En réalisant un *bilan carbone* pour son patrimoine et ses services, la collectivité :

- Prend la mesure de ses possibilités d'actions directes et indirectes face aux enjeux du réchauffement climatique. Le *bilan carbone* concrétise, par une évaluation chiffrée, l'impact de l'ensemble des activités de la commune.
- Sensibilise ses élus et ses agents à cette problématique, en lien avec leur consommation énergétique dans le cadre de leurs activités professionnelles.
- S'inscrit dans une démarche de management environnemental axée sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, mais est aisément associée à d'autres démarches environnementales ou de développement durable (le *bilan carbone* est perçu comme un bon outil prévisionnel qui évalue les émissions de GES sur les projets d'urbanisme).
- Définit des priorités d'action pour son propre fonctionnement tout en montrant l'exemple aux autres acteurs de son territoire.
- Réfléchit à des stratégies de développement local tout en ayant conscience de la vulnérabilité de son territoire en terme d'accès aux énergies fossiles (par exemple, le *bilan carbone* peut devenir le volet environnement-climat d'un futur agenda 21 « Plan d'action où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales »).
- Propose des pistes d'orientation à court et moyen terme pour réduire ces émissions.

Philippe DAVID  
Adjoint à l'urbanisme  
et au développement durable

La révision du POS concernant la ZAC des « Portes Korriganes » sera affichée en mairie jusqu'au 31 juillet 2009.

L'enquête publique se déroulera du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre 2009.





# O.P.A.H.\* de CAP ATLANTIQUE



C'est une action concertée qui permet par des aides financières et des conseils techniques auprès des particuliers, d'encourager la réalisation de travaux dans des immeubles ou des logements de plus de quinze ans.

## > Une OPAH, c'est quoi ?

### \* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

- L'OPAH de CAP ATLANTIQUE programmée du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2011 est organisée en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général de Loire-Atlantique, le Conseil Général du Morbihan et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).
- Elle pourra vous aider dans la réalisation de votre projet logement ou d'investissement au sein des 15 communes situées en Loire-Atlantique et 3 communes dans le Morbihan : Assérac, Batz-sur-Mer, Camoël, Férel, Guérande, Herbignac, La Baule-Escoubac, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Pénestin, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard, Saint-Molf.

## > Une OPAH, pour qui ?

Propriétaires, locataires, vous êtes concernés

Le dispositif OPAH s'adresse :

- aux propriétaires occupant leur logement comme résidence principale sous conditions de ressources,
- aux propriétaires bailleurs intéressés par la création ou la rénovation de logements locatifs conventionnés,
- aux locataires qui occupent des logements nécessitant des travaux d'amélioration.

## > Travaux d'amélioration de l'habitat :

- travaux d'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,
- travaux de mises aux normes : assainissement, électricité,
- travaux d'économie d'énergie,
- travaux favorisant l'offre de logements locatifs rénovés ou anciennement vacants.

## > Aides financières :

- de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH 44 et 56),
- du Conseil Général de Loire-Atlantique et du Morbihan,
- de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique.

De 20 à 100 % des travaux selon :

- les revenus des demandeurs pour les propriétaires occupants.
- le loyer conventionné pratiqué après travaux et l'engagement de location de 9 ans minimum pour les propriétaires de logements locatifs.

## > Pour tous renseignements

n'hésitez pas à contacter :

Le Centre de l'Habitat : 02 40 44 99 64

Tous les jeudis de chaque mois :

La Baule : 10h - 12h en Mairie

Guérande : 13h30 - 15h en Mairie

Herbignac : 15h30 - 17h en Mairie



Christelle Vaillant



## > Exemple d'un locatif aidé sur Guérande

	Loyer conventionné 9 ans
Travaux	41 859 €
<b>Subventions</b>	
ANAH	20 152 €
Éco Prime	2 000 €
Conseil Général	3 000 €
CAP Atlantique	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>(67 %) 28 152 €</b>

Courriel :

[opahcapatlantique@centrehabitat44.org](mailto:opahcapatlantique@centrehabitat44.org)

Plus d'infos :

[www.cap-atlantique.fr/vie-pratique/habitat/](http://www.cap-atlantique.fr/vie-pratique/habitat/)

Après travaux : 53,24 m<sup>2</sup> Type du logement : T3 Loyer 340,74 € + 34 € d'annexe.

Avantage fiscal : Borloo ancien 45 % de réduction forfaitaire.

# Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, le CCAS est un établissement public administratif qui a pour but de lutter contre l'exclusion. Il instruit les dossiers d'aides sociales légales et facultatives, gère les logements HLM et applique la politique de la ville par les actions suivantes :

## > Concernant la jeunesse :

- Chèque enfant : sans condition de ressources.
- Allocation apprenti : sans condition de ressources.
- Allocation étudiant : avec conditions de ressources des parents.
- Inscription et distribution des cartes de transports scolaires.

## > Concernant les personnes âgées :

- Dossiers de télé-assistance.
- Attribution d'allocation chauffage selon les ressources.
- Repas de Noël.

## > Horaires d'ouverture

<b>Lundi</b>	9h - 11h45 / 13h30 - 17h
<b>Mardi</b>	9h - 11h45 / 13h30 - 17h
<b>Mercredi</b>	sur rendez-vous
<b>Jeudi</b>	9h - 11h45 / 13h30 - 17h
<b>Vendredi</b>	sur rendez-vous

Pour tous renseignements : Tél. 02 40 15 08 02

# Bilan Handicap



Conformément à la loi du 11 février 2005 relative à la mise en œuvre du plan d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un constat a été dressé dans notre Commune :

## > Accessibilité

- au logement
- aux établissements recevant du public
- aux transports
- à la voirie





## > Concernant le logement

Il existe au Pouliguen 5 groupes d'HLM comprenant 206 logements : un seul est accessible en rez-de-chaussée.

15 pavillons ont été construits rue René-Debatisse, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite.

Tous ces logements ont évidemment été construits avant l'obligation de les adapter aux personnes handicapées. Des courriers ont été adressés aux différents organismes gérant ces résidences, dans le but d'aménager les logements qui viendraient à se libérer.

## > Concernant les établissements recevant le public

**Ont été visités :** la mairie, la bibliothèque, le cinéma *Pax*, la salle des fêtes *André Ravache*, le poste de police, la salle d'exposition *Marcel Baudry*, l'église *Saint-Nicolas* et l'Office du tourisme. Ces établissements sont accessibles.

Dans le cadre de la rénovation de l'OTSI, la municipalité a réalisé une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Le bureau de poste n'est pas accessible actuellement. Cependant le DAB (distributeur automatique de billets de banque) a été mis à hauteur prévue par la réglementation depuis plusieurs mois.

**En ce qui concerne le bureau de poste proprement dit, à la demande de La Poste**, une étude a été réalisée par *Marraud Ingénierie Ouest* de Carquefou. Cette étude nous a été adressée le 22 septembre 2008. **La Municipalité a émis un avis favorable.**

Il est envisagé l'installation d'un ascenseur qui arrivera directement dans l'espace réservé au public.

## > Dans le domaine des transports

Un courrier avait été adressé à la direction de la SNCF. Au cours d'une réunion de la commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH), présidée par Monsieur René LEROUX, il est apparu que la gare du Pouliguen s'inscrit dans le cadre d'un programme régional et qu'elle devrait être mise aux normes en 2011, les travaux doivent débuter en 2010.

## > Concernant la voirie

Un *état des travaux de voie publique*, en référence à une étude du Conseil des Sages de 2007, a permis de constater qu'une partie importante des travaux préconisée a été réalisée : bateaux de trottoirs, bandes podotactiles... Ils se poursuivent sous la direction des services techniques et développement urbain.

## > L'accessibilité à la plage

La plage est accessible aux personnes à mobilité réduite par l'hôtel de ville, le passage des Evens et le passage d'Esgrigny.

**Des travaux d'accessibilité sont envisagés, rue de la Plage.**

Une demande de renseignements pour l'acquisition d'un «**Tiralo**» (fauteuil flottant) permettant la baignade des personnes handicapées est en cours.

Suite à l'article du bulletin n°2 faisant appel au civisme et à la solidarité à l'égard des personnes handicapées, des courriers approuvant nos actions nous sont parvenus en mairie.

Une affiche indiquant les adresses utiles (médecins, toilettes, places de parking pour personnes handicapées) est en cours de réalisation pour être apposée à l'Office du Tourisme, en Mairie, et sur les différents supports de communication. Un plan y sera joint (plan de la ville).

*Bernard Pire,  
Conseiller Municipal  
en charge de la commission «Handicap».*



**Une page Handicap a été insérée dans le guide de l'été. Tous ces éléments peuvent être consultés sur le site de notre commune : [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)**

**Tous les autocars seront accessibles pour 2015, date butoir de la mise aux normes.**



## Commémorations

« Cette journée nationale de commémoration nous rappelle enfin que la mémoire de ces événements doit vivre, et qu'elle doit être transmise aux générations futures...

Aujourd'hui, les témoins, anciens résistants, déportés ou anciens combattants, sont toujours parmi nous pour effectuer le nécessaire travail de mémoire ».

*J.M. BOCKEL,  
Secrétaire d'État  
à la Défense  
et aux Anciens  
Combattants.*



Le dimanche 26 avril 2009, Yves Lainé, maire, Bernard Pire, élu municipal et correspondant défense, le conseil municipal des jeunes, Pierrette Fromond, présidente des Anciens combattants et des Anciens Prisonniers de Guerre se sont retrouvés, comme chaque année au pied du monument aux Morts, pour la commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration.

Dès le début des années cinquante, les anciens déportés et les familles de disparus avaient exprimé le souhait de voir inscrire, dans le calendrier, une date réservée au souvenir de la déportation. Le choix du dernier dimanche d'avril est retenu, en raison de la proximité avec l'anniversaire de la libération de la plupart des camps.

Au Pouliguen, Bernard Pire avait souhaité qu'une autre dimension soit donnée à cette célébration et avait demandé à trois choristes d'interpréter le chant des partisans.\*

**Pour la commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice, c'est en l'église Saint-Nicolas du Pouliguen qu'a débuté cette journée où le père Hubert Vallet a célébré une messe à l'intention de toutes les victimes de guerre ; qu'il soit remercié de la richesse de son homélie.**

Sur le parvis de l'église, le corps des Sapeurs Pompiers et la Batterie fanfare de la Côte Sauvage ont rejoint les représentants des associations et les élus présents.

Comme chaque année, le conseil municipal des jeunes s'est chargé de la vente des Bleuets de France.

Après les dépôts de gerbes, le discours du Maire, la lecture du message de la fédération des Anciens Prisonniers de Guerre par un conseiller, jeune, la municipalité avait invité les choristes adhérents d'associations pouliguennaises à venir chanter *La Marseillaise*. Nous remercions les associations culturelles qui ont répondu présent, ainsi qu'Yvette Morino de nous avoir prêté leur voix comme cela avait déjà été le cas le 11 novembre dernier.

*Vincent Leu, Conseiller municipal*



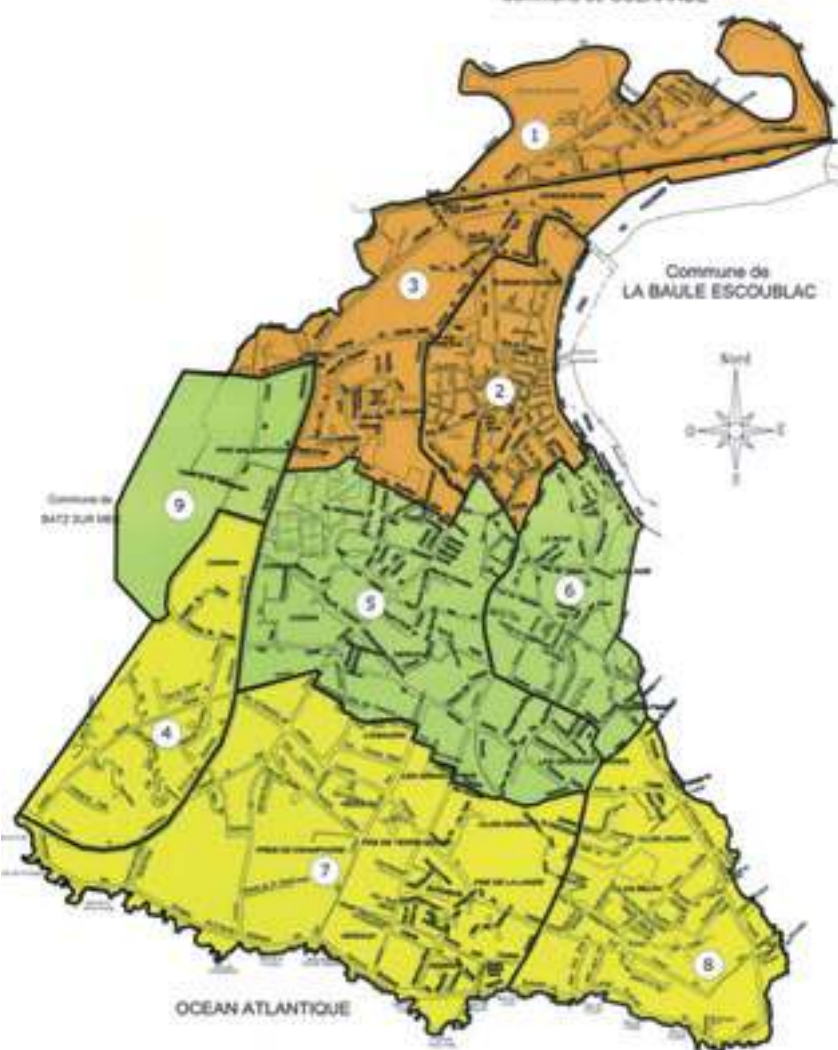
# Les réunions de quartier



## LE POULIGUEN

Plan de situation

Commune de GUERANDE



La municipalité souhaite faciliter la relation avec les habitants et les faire participer à la vie des quartiers et celle de notre ville, dans un esprit de dialogue.

- Des réunions de quartier, dont vous trouverez ci-dessous, les dates, heures, lieux, sont organisées depuis juin.
- Les quartiers sont redéfinis en trois secteurs, le plan ci-contre est affiché en mairie.
- Un document est à votre disposition à l'accueil de la mairie :
  - vous pouvez déposer vos avis, suggestions, réflexions, propositions, concernant votre quartier ou votre ville, dans la boîte aux lettres destinée à cet effet devant l'accueil de la mairie.
  - un élu, en coordination avec les adjoints concernés et les services municipaux, fera le lien pour faciliter les échanges et faire en sorte que les relations soient, comme il se doit détendues, cordiales et efficaces.

**Ainsi, avec le concours de chacun, il fera bon vivre au Pouliguen !**

### Les conseils de quartier

#### Secteur I

La Minoterie (quartier 1)  
Centre Ville (quartier 2)  
Les Portes Korriganes (quartier 3)

#### Secteur II

Coubertin - Stades (quartier 5)  
La Plage - Hôtel de Ville (quartier 6)  
Parc d'activités du Poull'Go (quartier 9)

#### Secteur III

L'Ancien Golf (quartier 4)  
La grande Côte (quartier 7)  
Penchâteau (quartier 8)

## Dates

### > Réunions de quartier 2009

Salle des fêtes « André RAVACHE »

**Secteur 2 :** Parc d'activités  
du Poull'Go - Coubertin - Stade - Plage - Hôtel de Ville

**Mercredi 23 septembre 2009, à 20h30**

**Secteur 1 :** Minoterie - Portes Korriganes - Centre Ville

**Mercredi 21 octobre 2009, à 20h30**

### > Aux résidents secondaires

Traditionnellement, au moment des vacances d'été, une rencontre vous est proposée par la municipalité :

elle aura lieu **le lundi 3 août à 18h** - à la salle des Fêtes « André Ravache »

Cette réunion nous permettra de recueillir vos avis, de prendre en compte vos suggestions et ouvrir un dialogue toujours enrichissant.

L'intérêt que vous portez à notre station nous tient à cœur ; votre regard extérieur venant en complément de celui des habitants à l'année.

Henri BROUSSARD  
Conseiller et Subdélégué  
à la Communication



# Compte administratif 2008

## > Budget principal

Le compte administratif 2008 a été présenté au conseil municipal en juin dernier. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes effectuées par la collectivité dans chacune de ses sections. Il résulte de ce document l'excédent global de clôture. Ce compte administratif émis par l'ordonnateur (le Maire) doit être en tout point en conformité avec le compte de gestion émis par le comptable (Trésorier payeur).

L'examen de ce compte administratif permet de connaître la santé financière de la collectivité. Quelques ratios sont de précieux indicateurs, notamment, ceux liés à l'épargne et ceux liés à la dette.

La réflexion prenant en compte ces deux facteurs nous amène aux résultats suivants :

- pour la ville du Pouliguen la résultante du ratio de notre endettement sur nos recettes réelles de fonctionnement est de 0,74 alors que la moyenne pour des communes de notre strate démographique est de 1,09.

Notre capacité de désendettement résulte du ratio de notre endettement sur notre épargne, il s'élève à 3,5 ans alors que la moyenne pour ces communes de notre strate démographique est de 7,8 ans.

C'est l'analyse de ces différents indicateurs qui nous a permis de proposer lors de notre débat d'orientation budgétaire des investissements à hauteur de 2 300 000 €/an financés par un prêt à hauteur de 900 000 €. Précisons qu'il est souhaitable d'avoir recours à l'emprunt pour les opérations d'investissements durables, ceci afin de faire supporter aux contribuables d'aujourd'hui et de demain l'intégralité du financement d'une opération.

Notre niveau d'endettement est lié en permanence à notre désendettement et à la richesse potentielle de la collectivité.

La facilité est de faire varier les taux communaux de la fiscalité locale pour augmenter la richesse de la collectivité.

Rappelons que nous n'avons pas retenu ce choix lors du dernier vote du budget primitif. Nous avons opté pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement sans pénaliser l'investissement. Cependant, toutes les dépenses n'étant pas incompressibles, le levier de la fiscalité pourrait être actionné si notre épargne décroissait fortement du fait d'une évolution plus importante des dépenses que des recettes. Autant nous avons la possibilité de maîtriser les dépenses, autant il est difficile de prévoir les recettes.

Trop de facteurs externes entrent en ligne de compte comme la politique de l'État en matière de dotations aux collectivités et la durée du contexte économique actuel qui a des effets mécaniques directs sur certaines de nos recettes.

Loïc DEBATISSE  
Adjoint aux Finances

# 9<sup>e</sup> Fête de la bière

> **Dimanche 16 août 2009**



En 2008, nos amis de Kisslegg ont participé aux festivités du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-allemand.

En 2009, nous sommes heureux de les recevoir en toute amitié dans le cadre de la 9<sup>e</sup> Fête de la bière dans le bois du Pouliguen. Ils séjourneront dans notre cité du 14 au 17 août. Une vingtaine de familles et de bénévoles se mobilisent pour accueillir et offrir un séjour agréable à une délégation de 60 personnes dont la Musikverein de Leupolz, forte de 40 musiciens. Ils nous offriront :

## > Vendredi 14 août, à 21 h

- un défilé sur la promenade suivi d'un concert dans le bois. Le Bagad de la Presqu'île accompagnera les musiciens.

## > Dimanche 16 août, de 11 h à 23 h

- animation de la Fête de la bière.

Les bénévoles allemands et français rivaliseront pour une journée non-stop. Ils vous proposeront une dégustation de bière « Farny », production de Kisslegg, des saucisses grillées allemandes et françaises accompagnées de frites.

Le jumelage franco-allemand est une grande famille. Venez nombreux nous rejoindre, c'est une façon de remercier tous les bénévoles qui animent notre ville.

## Que la fête commence !

Marie-Jo JUTEAU

Vice-présidente de la commission franco-allemande







L'Art au gré des chapelles revient pour sa quatrième édition du 4 au 30 septembre 2009 à la Chapelle Sainte-Anne - Saint-Julien avec Élisabeth CHEDANNE Cabrières d'Avignon (Vaucluse)

Élisabeth CHEDANNE est une artiste canadienne. Elle fait preuve d'une grande richesse d'imagination créatrice qui nous emmène loin au-delà de la réalité.

Elle crée un monde onirique, graphique, séduisant, aux couleurs vivantes et gales où la poésie tient une place de choix.



«Envie de couleur»



«Là où le temps s'arrête»

## Saveurs d'octobre

de la Presqu'île de Guérande

**Du 2 au 25 octobre 2009**

La Destination Atlantique La Baule-Presqu'île de Guérande vous invite à éveiller vos sens avec :

- Quatre week-ends et une « semaine du goût... »
- Spectacles inattendus dans des lieux insolites...
- Concerts, cinéma, expositions, visites...
- Découvertes de savoir-faire, démonstrations de cuisine, initiations aux saveurs...

**Le samedi 17 octobre** au foyer des anciens, dans l'après-midi, le chef cuisinier du Duguay Trouin (Restaurant partenaire de cette manifestation organisée par CAP Atlantique) vous invitera à réaliser une succulente recette dont il a le secret !

**Le vendredi 9 octobre à 18h30, séance au cinéma Pax du Pouliguen :** en première partie : «Le Pays Blanc», un film de Philippe DURAND contant l'histoire des marais salants dans les années 70.



**Feu d'artifice, Plage du Nau, lundi 13 juillet à 23 h**



## Visitez le nouveau site internet

Le Pouliguen s'est doté d'un tout nouveau site internet, accessible aux internautes depuis le 24 avril 2009.

Site : [www.lepouliguen.fr](http://www.lepouliguen.fr)



Ce site donne accès à de nombreuses informations, adresses utiles pour vos démarches administratives, informations sur les travaux en cours (informations voirie), manifestations, expositions à venir, espace pour les associations, guide pour les

**Personnes à mobilité réduite...**

Il est convivial et facile de navigation.

Un moteur de recherche vous permet de taper un mot clé lié à la vie de la commune pour que vous soyez orientés rapidement sur la page concernée.

Très prochainement la Webcam sera en fonction et permettra d'avoir une vue du Pouliguen en direct.

Dans la rubrique «Contact», vous pouvez adresser vos messages via l'adresse mail :

[mairie@mairie-lepouliguen.fr](mailto:mairie@mairie-lepouliguen.fr)

Dans la rubrique «Cartéo», vous pouvez visualiser la situation des structures communales, des infrastructures, des équipements sportifs, des bâtiments à vocation culturelle.

**Le mieux, c'est de le visiter !**

# Animation sportive départementale



À la rentrée de septembre prochain, la municipalité du Pouliguen renforcera sa collaboration avec le Conseil Général en faisant intervenir de nouveau l'animation sportive départementale sur sa commune.

Celle-ci a pour but d'initier les jeunes à la pratique sportive à travers les écoles multisports, de favoriser et développer les activités des adolescents en organisant des stages « découverte » pendant les vacances scolaires.

Parallèlement, le Conseil Général soutient les clubs dans leurs projets sportifs, propose un accompagnement pédagogique aux entraîneurs, dirigeants et bénévoles.

Cette aide se traduit par un financement pour la formation de ces bénévoles, une aide à l'acquisition de matériel ou à la dotation de matériel.

Le Conseil Général organise également des déplacements gratuits à Nantes afin d'assister à des rencontres sportives à La Beaujoire.

Cette nouvelle collaboration ne fait aucunement concurrence à l'animation sportive municipale qui continuera ses activités. Celle-ci a pour objectif de favoriser plus largement la pratique sportive et proposer un grand choix de disciplines aux jeunes Pouliguenais.

Nous travaillerons tous en parfaite harmonie et complémentarité toujours pour le bien du sport, de nos jeunes et de nos sportifs.

Valérie GANTHIER,  
Adjointe aux sports  
et à la jeunesse

## Marathon



Un des plus beaux parcours français titrait le « Bipède » dans son édition 2006 !  
Le prochain marathon de la Côte d'Amour se déroulera le dimanche 4 octobre 2009.

En 6 ans, le marathon de la Côte d'Amour est devenu un des grands rendez-vous de la course sur route. Il a su concilier performance et convivialité et est désormais bien installé dans le top 15 des marathons français.

Les coureurs habitués à fréquenter l'épreuve l'ont appelé quant à eux :

« Le marathon carte postale »

Cette épreuve permet de découvrir un départ le long du port de plaisance et du port de pêche du Croisic, la côte sauvage, les marais salants de Batz-sur-Mer et Guérande, le passage sur le port du Pouliguen noir de monde et le final sur le front de mer de La Baule avec son arrivée à Pornichet.

Même s'il n'est pas le plus plat de France et si le vent est présent en permanence, le marathon de la Côte d'Amour, sans aucune relance, jamais monotone, donne la possibilité aux athlètes de réaliser des chronos de valeur leur permettant ainsi de se qualifier pour les championnats de France.

Cette manifestation est co-organisée par les communes du Croisic, Batz-sur-Mer, Guérande, Le Pouliguen, La Baule, Pornichet, l'association sportive « Courir à La Baule » et l'Office Intercommunal des Sports.

Afin que ce marathon puisse se dérouler dans les meilleures conditions d'accueil, de sécurité et de convivialité, ce sont près de 500 bénévoles de toutes les communes de la Presqu'île qui se mobilisent durant toute l'année et le dimanche de l'épreuve.

La moyenne annuelle des participants réalisant les 42,195 km de cette course d'endurance se situe aux alentours de 1 300.

### > Quelques statistiques :

**Record masculin :** Pascal Fétizon : 2h20mn23s

**Record féminin :** Stéphanie Briand : 2h43mn46s

**Une grande nouveauté pour l'édition 2009, l'organisation de deux randonnées sur le parcours du marathon :**

- **La première :** « La Croisicaise » se déroule autour du Croisic sur une distance de 9 km.
- **La deuxième :** « La sportive » compte 20 km en partant du Croisic pour arriver à Pornichet.

Au marathon et au relais duo, viennent s'ajouter le relais des communes et les galopades des enfants organisés par chaque municipalité.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter le site :

[www.marathoncotedamour.com](http://www.marathoncotedamour.com)

Dominique DOUNONT  
Président de l'Office Municipal des Sports





# Amicale bouliste pouliguennaise



**2009 sera une grande année pour l'Amicale bouliste Pouliguennaise qui fêtera ses 80 ans et organisera, les 12 et 13 septembre prochains, le Championnat de France des Vétérans ainsi que la finale AS 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division.**

Ce Championnat constitue une des épreuves phares de notre région avec la présence de plus de 200 compétiteurs venus de tous les coins de France.

Une convention a été signée le jeudi 30 avril à l'hôtel de Ville, entre la fédération française du sport boules et le Comité bouliste départemental. Elle précise les modalités d'organisation de ce championnat.

La Ville du Pouliguen et l'Office Municipal des Sports, partenaires de cet événement sportif, apporteront leur aide technique et logistique à cette manifestation.

Pendant ce long week-end, le bois sera animé par la présence de ces grands sportifs, de dirigeants des différents clubs et les nombreux visiteurs pourront se promener dans le village installé près des 11 jeux de boules où se rencontreront les compétiteurs.

Tous les ans, le club organise deux concours, les 14 juillet et 15 août, avec pour ce dernier, une compétition *Gentleman* qui réunit une grande partie des élus de la presqu'île, associés à des grandes figures des boules.

Une équipe féminine, vice-championne de France, participera également à cette animation.

Cette association, avec son équipe dirigeante, a souhaité promouvoir cette discipline auprès des jeunes, lors des 48 heures du sport qui ont eu lieu les 19 et 20 juin 2009.

*L'Amicale Bouliste  
Pouliguennaise  
et Valérie GANTHIER,  
Adjointe aux sports  
et à la jeunesse*



# Piqûre de rappel

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité définit qu'un espace d'expression est réservé, dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune «aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale». Il s'agit d'assurer aux administrés une information pluraliste, les bulletins d'information municipale ayant, de façon générale, pour objet de rendre compte aux administrés des actions entreprises par le maire et la majorité du conseil municipal. Le droit d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal est ainsi garanti.

Quant à l'utilisation de cet espace pour l'expression des élus de la majorité, il apparaît contestable comme en témoigne le jugement récent du tribunal administratif de Montpellier (4 novembre 2008 n° 0605594) saisi à ce sujet.

Mon propos n'est pas de refuser l'expression du groupe majoritaire dans la tribune politique du bulletin car si elle peut être contestée, elle peut aussi être admise, à condition qu'elle se fasse dans le respect de la loi. Dans sa réponse du 14/04/2009 à Madame Branget, député du Doubs, le ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales précise bien que : «Pour éviter les contentieux, le directeur de publication (le maire)\* doit donc veiller à ce que la tribune politique dont les élus minoritaires doivent disposer se distingue nettement des articles que des membres du conseil municipal appartenant à la majorité pourraient éventuellement signer dans le cadre des responsabilités qu'ils exercent dans l'administration des affaires communales.»

Force est de constater que cette disposition n'a pas été respectée dans le précédent bulletin municipal du Pouliguen. D'où l'indignation légitime des élus de notre groupe !

Enfin, je rappellerai un principe élémentaire qui est qu'il ne peut y avoir de démocratie sans opposition. Quand la liberté d'expression de l'opposition est entravée, la démocratie ne peut que régresser.

*\*note de l'auteur*

*Élisabeth Loday  
Le groupe des élus de l'opposition*

Plus d'infos sur le site :  
<http://www.lepouliguen.info>



## > Naissances 2009

- **Malone JUNGBLUT**  
8 avril 2009 - Saint-nazaire
- **Zoé ARROUET**  
8 avril 2009 - Saint-Nazaire
- **Solveig ANDERSSON**  
24 avril 2009 - Saint-Nazaire
- **Titouan ELAN**  
28 mai 2009 - Saint-Nazaire
- **Kessy MORICE**  
31 mai 2009 - Saint-Nazaire
- **Maxime LICKEL**  
1<sup>er</sup> juin 2009 - Saint-Nazaire
- **Wendy VOILLY**  
9 juin 2009 - Nantes
- **Lyna CRUAUD**  
19 juin 2009 - Saint-Nazaire

## > Mariage 2009

- **Julien TALAGAS**  
et **Astrid VUILLERMINAZ**  
11 avril 2009
- **Patrice YVIQUEL**  
et **Eva POPINEAU**  
18 avril 2009
- **Lorenzo REBEL**  
et **Jeanne TISSEAU**  
25 avril 2009
- **Philippe MAZURE**  
et **Laure GICQUEL**  
2 mai 2009
- **Yann VIEN**  
et **Mylène AUTRET**  
23 mai 2009
- **Frédéric ROBERT**  
et **Katell LE ROUX**  
22 mai 2009
- **Bertrand PAGEAUD**  
et **Catherine ZARNOWSKI**  
22 mai 2009
- **Thibaud LESPAIGNOL**  
et **Camille PETZOLD**  
29 mai 2009
- **Erwan HUGUET**  
et **Céline FOUCHER**  
30 mai 2009
- **Benoit STEKR-RIDEL**  
et **Marie-Virginie DURAND**  
12 juin 2009
- **Vincent GIRIER**  
et **Anne-Laure BEUCHER**  
13 juin 2009
- **Nicolas QUERARD**  
et **Marie-Aude CHAQUIN**  
13 juin 2009
- **Guillaume SEYMOUR**  
et **Aurélien PICHON**  
20 juin 2009

## Opération Muguet du CMJ



Le 30 avril  
et 1<sup>er</sup> mai 2009,  
les conseillers  
municipaux jeunes  
ont distribué  
des brins de muguet  
aux personnes âgées  
des maisons  
de retraite  
ainsi qu'aux  
personnes isolées  
de la commune  
du Pouliguen.



Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accueillis et auprès desquelles nous avons trouvé beaucoup de tendresse et d'émotion lors de ces rencontres.

Nous espérons qu'il s'agit d'une approche supplémentaire pour d'autres liens intergénérationnels.

Déjà la commission « Solidarité » réfléchit à des actions dans le cadre de la « Semaine Bleue » qui se déroulera du 19 au 25 octobre 2009.

## > Décès 2009

- **Gérard CRUSSON**  
6 mars 2009 - 60 ans
- **Caroline LE DIBERDER**  
16 mars 2009 - 47 ans
- **Odette LE HIR**  
23 mars 2009 - 83 ans
- **Marguerite CHALIVOY**  
ép. **GASPERINI**  
24 mars 2009 - 84 ans
- **Mario GASPERINI**  
24 mars 2009 - 85 ans
- **Régis PEYROT**  
26 mars 2009 - 68 ans
- **Micheline LODÉ** veuve **PAVAGEAUD**  
1<sup>er</sup> avril 2009 - 70 ans
- **Fernand LE HIR**  
6 avril 2009 - 85 ans
- **Jeanne MAHÉ** veuve **HERVY**  
8 avril 2009 - 78 ans
- **Jean BERTALI**  
11 avril 2009 - 58 ans
- **Simone REFOUR** veuve **LALANDE**  
12 avril 2009 - 89 ans
- **Marie NÉDELÉ** veuve **FRAPPIN**  
13 avril 2009 - 97 ans
- **Odette GONAND** veuve **SALMON**  
15 avril 2009 - 88 ans
- **Jean BRINDEAU**  
22 avril 2009 - 101 ans
- **René CARMELLE**  
24 avril 2009 - 89 ans
- **Isabelle GUILLOUD** de **COURBEVILLE**  
veuve **L'ANGLAIS** d'**ESTAINOT**  
26 avril 2009 - 79 ans
- **Jean ROUSSEAU**  
26 avril 2009 - 72 ans
- **Madeleine SAULQUIN**  
vve **BERTRAND**  
7 mai 2009 - 85 ans
- **Paule THOMAS** veuve **TERRIÈRE**  
7 mai 2009 - 87 ans
- **Suzanne GROSSE**  
16 mai 2009 - 89 ans
- **Denise HUET** veuve **LEPAGE**  
18 mai 2009 - 86 ans
- **Juliette ANDRÉ** veuve **SZUBERT**  
20 mai 2009 - 79 ans
- **Jean CONNAN**  
20 mai 2009 - 85 ans
- **Denise ALLOT** veuve **FONTAINE**  
21 mai 2009 - 85 ans
- **Françoise SAVEYROUX**  
4 juin 2009 - 47 ans
- **Francesco ARCIDIACONO**  
6 juin 2009 - 87 ans
- **Christian BERNIER**  
6 juin 2009 - 52 ans
- **Andrée RONDEAU** ép. **AUDONNET**  
13 juin 2009 - 87 ans
- **Anne MENEBOODE** ép. **GACOIN**  
15 juin 2009 - 83 ans
- **Joseph RENAUD**  
15 juin 2009 - 88 ans
- **Jacques ROBINA**  
20 juin 2009 - 67 ans

# voitre marché

**Du nouveau au Pouliguen**

Épicerie - Fruits et légumes  
Liquides - Crèmerie - Entretien - Hygiène

**Livraison à domicile\***

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 00h  
le dimanche de 9h à 13h et de 15h à 00h (hors saison jusqu'à 22h)

31 rue du Général Leclerc - 44510 LE POULIGUEN - 02 40 53 49 43

## LES CYCLES DE LA PRESQU'ÎLE

VELO & Oxygen

MBK • PIAGGIO • PEUGEOT • VÉLOS • CYCLOS • SCOOTERS

16 bd de l'Atlantique  
44510 Le Pouliguen

**VENTES • RÉPARATIONS • Tél. 02 40 42 32 72**

**Artisan Plombier-Chauffagiste**  
Damien ROLAN

9 bd Pierre de Coubertin  
44510 LE POULIGUEN  
Tél. 06 61 82 17 71  
Tél/Fax 02 40 62 35 38  
Messagerie : poulgwenrolan@aol.com

**Plomberie, chauffage, sanitaire**

Dépannage - Rénovation  
Neuf

**Ouvert 7j/7j  
de 8h00 à 20h30**

**Livraison gratuite**  
**02 40 42 31 41**  
8 Grande Rue - 44510 LE POULIGUEN

## Taxi Salomez

Taxi et transport médical 7/7  
Gares / Aéroports - toutes distances  
Jours et nuits - Climatisation - 6 places

Commune de stationnement  
Le Pouliguen  
Paiement CB

Tél. 02 40 62 33 54 - 06 07 64 69 64

**le Dou' Grill**

**VOUS N'AVEZ PAS FINI  
D'INVENTER  
VOS MENUS!**

7j/7  
8h-20h

20 Boulevard de l'Atlantique - 44510 LE POULIGUEN  
Tél. 02 51 16 54 89 - 06 61 15 11 61

**Artisan Fleuriste**

Mariage, baptême, deuil...  
Décoration, cadeaux, livraison,  
transmission florale

**Tél. 02 40 15 00 95**  
9 ter rue du Général Leclerc - 44510 Le Pouliguen

# SALOMÉ

Bijoux d'Art et Accessoires

*Une incitation au voyage*

- Bijoux d'art, argent, nacre blanche, pierres semi-précieuses
- Soie
- Ethnique chic
- Tendance créateur
- Cuir

14 quai Jules Sandeau - 44510 LE POULIGUEN







**BATEAU  
ÉCOLE**  
CRAVIC - YEILLON

**-20 %\***  
1989-2009 - 20 ans

la mer et la rivière avec des professionnels

5, Quai du Commandant l'Herminier - 44510 LE POULIGUEN  
Tél/Fax : 02 40 62 29 19 [www.ocean-formation.com](http://www.ocean-formation.com)  
Infos au bateau-école



**maçonnerie**  
**André  
Dalla\_Via**

Parc d'activités du POULL'GO  
8 rue Ker Jacot  
44740 BATZ-SUR-MER  
Tél. 02 40 42 80 12 - Fax 02 40 15 09 42  
[andre.dalla-via@wanadoo.fr](mailto:andre.dalla-via@wanadoo.fr)



**ENTREPRISE DE BÂTIMENT**  
**Christian TROFFIGUÉ**

NEUF - RÉNOVATION  
ASSAINISSEMENT - DALLAGE

13 rue du Poulgot - 44740 BATZ SUR MER  
Tél. 02 40 42 32 92 - Fax 02 40 62 22 69



**S&S Les Délices de l'Atlantique**

SON VIVIER UNIQUE DANS LA RÉGION

- Homards
- Langoustes
- Crabes
- Araignées
- Langoustines
- Poissons
- Plateaux de fuits de mer (sur commande)

Présent sur les marchés de :

**LA BAULE**  
(02 40 42 33 45)

**LE POULIGUEN**  
**LE CROISIC**  
**GUÉRANDE**  
**SAINT-NAZAIRE**  
**PENHOËT**  
**PORNICHET**

Rond-point de l'Europe - LE POULIGUEN  
[lesdelicesdelatlantique@wanadoo.fr](mailto:lesdelicesdelatlantique@wanadoo.fr)  
**02 40 42 33 45**



**Senand**  
Atelier de menuiserie & charpente

- FENÊTRES & VOILETS • BANNES • PORTES D'ENTRÉE
- PORTES DE GARAGE • CHARPENTES • DRESSINGS • PARQUETS

Route du Croisic - LE POULIGUEN - Tél. 02 40 42 31 91

